

ANNEXE 5

ENGAGEMENT DU SIAHVY A RECLASSER L'EBC

30 NOVEMBRE 2021

Mairie de Gometz-le-Châtel
76 rue Saint Nicolas
91 940 Gometz-le-Châtel

Saulx-les-Chartreux, le 30 novembre 2021

Affaire suivie par : Laura TUAL
N/Référence : SP/FV/SC/JR/LT/2021-357

Objet : Engagement de reclassement de l'Espace Boisé Classé sur le lieu-dit du Baratage à Gometz-le-Châtel

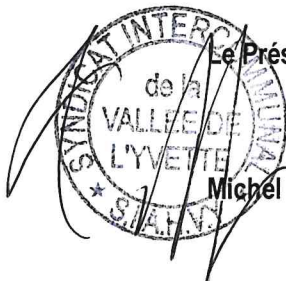
Madame le Maire,

Dans le cadre du projet de restauration de la continuité écologique de l'Angoulême et le programme de lutte contre les inondations au lieu-dit du Baratage à Gometz-le-Châtel et Bures-sur-Yvette, le SIAHVY a engagé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Gometz-le-Châtel pour la levée d'un Espace Boisé Classé sur 10 200 m².

Conformément à votre demande, le SIAHVY s'engage à lancer les demandes de reclassement de cette superficie dans un délai d'un an suite à la réception des travaux.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

Michel BARRET

